



VELOCE-CLUB SPINALIEN
fondé en 1888

La Route Verte 27^{ème} édition



Dimanche 3 mai 2026

Règlement particulier de l'épreuve

Article 1^{er} - Nature de la manifestation

Le Véloce-Club Spinalien organise au départ du centre des congrès, avenue de Saint-Dié, à Épinal une épreuve cyclosportive, proposant 3 parcours, le dimanche 3 mai 2026, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

Un parcours ouvert à tous, sans chronométrage ni classement.

La Décou'Verte sur 48 km pour 600 m de dénivelé positif. Départ donné à 9h30.

Deux circuits chronométrés :

La Grande Route Verte sur 156 km pour 2470 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 8h30.

La Petite Route Verte sur 115 km pour 1640 m de dénivelé positif. Départ fictif donné à 9h00.

Cette épreuve est régie par les dispositions de la réglementation fédérale FFC, en particulier son titre XVI « Cyclisme pour tous », sauf dispositions contraires figurant au présent règlement.

L'arrivée de l'épreuve, se situera sur ce même lieu.

Vous pouvez consulter et télécharger les parcours sur le site internet de l'épreuve

<https://www.cyclosportive.larouteverte.fr>

Ou consulter notre page Facebook *La Route Verte* :

https://www.facebook.com/RouteVerteEpinal/?locale=fr_FR

Article 2 - Conditions de participation

Les épreuves sont ouvertes aux cyclistes femmes et hommes, licenciés ou non. Les cyclistes classés handisport sont autorisés à prendre le départ des 3 parcours.

L'âge requis pour participer à :

- La **Grande Route Verte** est d'au moins **18 ans** révolus, à la date de l'épreuve.
- La **Petite Route Verte** est d'au moins **17 ans** révolus, à la date de l'épreuve (accord parental obligatoire pour les mineurs).

La **Décou'Verte** est accessible dès l'âge de 15 ans (accord parental obligatoire pour les mineurs).

Le coureur qui s'inscrit :

- S'engage à respecter la réglementation FFC (particulièrement le chapitre 4 du titre XVI-cyclisme pour tous).
- S'engage à respecter le présent règlement de l'épreuve. Il s'engage notamment à pratiquer de manière saine sa passion sportive, sans aucun produit ou substance dopant.
- S'engage à adopter une pratique cyclosportive responsable et à respecter l'esprit sportif et le fair-play.
- S'engage à accepter les sanctions prononcées pour tout manquement ou infraction au règlement, le cas échéant pénalités en temps ou exclusion de l'épreuve ou de la randonnée.
- Certifie être correctement entraîné et totalement apte médicalement à participer à cette épreuve dont il assume pleinement les contraintes et les risques. Il accepte les conditions d'inscription et assume les risques inhérents à la participation à une telle épreuve (intempérie, conditions de circulation, accident entre participants, etc...).

Sur la Grande et la Petite Route Verte, les vélos seront uniquement de modèle « cadre traditionnel » et à force musculaire. **Tous prolongateur et guidon type triathlète sont interdits.**

Sur la Décou'Verte, les vélos électriques sont autorisés.

Le port du **casque rigide à coque** homologué est **obligatoire** pour tous, sur la totalité des trois parcours et pendant les trajets de transition, sous peine d'exclusion du participant.

Le port de gants est fortement conseillé.

Pour s'assurer d'être correctement vu par les autres usagers de la route, un équipement lumineux est également recommandé, principalement à l'arrière du vélo. Il sera rouge à l'arrière et blanc à l'avant. Il est également recommandé aux participants de prendre la route avec un téléphone mobile chargé.

Le participant décharge l'organisateur, le **Véloce-Club Spinalien**, de toutes responsabilités, dommages et intérêts qu'il pourrait avoir à l'encontre de ce dernier eu égard à sa participation à cette épreuve.

Article 3 – Inscriptions et validation

Les inscriptions sont faites soit :

- En ligne, directement sur le site de l'épreuve :
<https://cyclosportive.larouteverte.fr/inscription/>
- Sur place

Horaires d'ouverture des inscriptions sur place :

Vendredi 1^{er} mai de 14h00 à 19h00

Samedi 2 mai de 14h00 à 19h00

Dimanche 3 mai sur le lieu de départ de 07h00 jusqu'à 1h avant le départ de chaque course.

Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire Visa, Eurocard, MasterCard, American Express, chèque ou espèces (prévoir l'appoint).

Documents nécessaires à l'inscription :

1) Pour les participants à la Décou'Verte :

Aucune licence ni certificat médical n'est nécessaire, le participant doit s'assurer d'être médicalement apte à participer à une randonnée cycliste.

2) Pour les participants à la Petite et la Grande Route Verte :

L'épreuve étant affiliée à la FFC, les participants doivent fournir un justificatif de bonne santé reconnu par celle-ci :

- Pour les licenciés FFC, FSGT, FF Triathlon et UFOLEP, avec licence en compétition, mention cyclisme : **une copie de la licence 2026**
- Pour les non-licenciés et les autres licenciés (fédérations citées plus haut avec licence « *non compétitive* », toutes les autres fédérations, les fédérations étrangères) :

AU CHOIX

⇒ **Un certificat médical** portant la mention : « **non contre-indications à la pratique du cyclisme en compétition** » et **daté de moins d'un an** le jour de l'épreuve (signature & tampon du médecin)

Des modèles vierges de certificat en français, anglais sont disponibles sur le site internet de l'épreuve.

ATTENTION

*Seul le certificat médical portant la mention « **cyclisme en compétition** » est valable.
Le terme « **compétition** » est obligatoire.*

Les certificats médicaux avec les mentions suivantes ne seront pas acceptés : Aptitude au vélo ou cyclisme – Aptitude au cyclotourisme– Aptitude au sport en général

OU

⇒ **L'attestation de santé délivrée après réponse au questionnaire de santé FFC.**

Procédure recommandée pour les non-licenciés ou les licenciés étrangers

Je crée mon espace FFC (sur licence.ffc.fr)

↪ Je me connecte, j'accède au module santé (menu > profil > attestation de santé.

↪ Je lis et je complète **tout** le module santé pour obtenir le résultat de l'évaluation :

a. L'évaluation est positive : une attestation de santé nominative est délivrée (je peux la télécharger ou la retrouver à posteriori sur mon espace)

b. L'évaluation est négative : Je dois prendre rendez-vous chez mon médecin pour obtenir un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.

↪ Je me rends sur la plateforme d'inscription de l'épreuve et j'ajoute mon justificatif. Celui-ci peut-être rajouté à posteriori de la date d'inscription.

3) Pour les participants inscrits en catégorie handisport, aux conditions ci-dessus, s'ajoute la présentation de la licence FFH ainsi que le certificat de classification.

4) Pour les mineurs inscrits sur les épreuves

Un accord parental est obligatoire (modèle vierge d'autorisation parentale en ligne sur le site internet de l'épreuve).

Les photocopies des certificats et licences sont acceptées.

Sans document conforme, le retrait du dossard sera refusé.

Pour des raisons de sécurité, l'inscription est personnelle et nominative ; elle ne peut être ni échangée, ni cédée. **À ce titre, une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée au retrait de votre dossard.**

Tout engagement est ferme et définitif, aucun remboursement ne sera effectué

Dossards

L'inscription donne droit à l'attribution chronologique d'un numéro de dossard ou/et de plaque de guidon. Le retrait est effectué aux conditions de l'article 12.

Aucun dossard ou plaque de guidon n'est transmis par courrier.

L'inscription à la Petite ou la Grande Route Verte donne également droit à l'attribution d'un maillot coureur, à porter sur la course.

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants et de suspendre les inscriptions, si besoin, le moment venu.

Le nombre de maillots offerts pour tout engagement est limité à un nombre de participants.

Article 4 – Tarifs

Le prix de l'inscription comprend selon la course choisie : le maillot de l'épreuve, la puce de chronométrage, classement et remise des prix, des ravitaillements, une assistance médicale (médecin, ambulances), un déjeuner servi à l'arrivée au centre des congrès, une sécurisation du parcours par motos, véhicules et bénévoles,...

Aucun frais d'inscription supplémentaire n'est à prévoir.

EPREUVE	TARIF
Grande Route Verte <i>Repas et maillot coureur inclus</i>	59 €
Petite Route Verte <i>Repas et maillot coureur inclus</i>	57 €
<u>La Décou'Verte</u> <i>Repas non inclus (en option)</i>	17 €

Pour les participants s'inscrivant **moins de 30 jours** avant l'épreuve, **une majoration du prix** est appliquée :

8,00 € pour la Grande et Petite Route Verte

3,00 € pour le Décou'verte.

Les tarifs sont évolutifs pour encourager à s'inscrire à l'avance et garantir au coureur son maillot et son repas.

Article 5 – Maillot épreuve Grande et Petite Route Verte

Pour ces 2 épreuves, le Véloce-Club Spinalien offre un maillot coureur à un nombre défini de participants. L'attribution s'effectue dans l'ordre chronologique des inscriptions. Le port du maillot de la course offert à chaque participant est obligatoire. Les participants ne portant pas le maillot seront positionnés à l'arrière du peloton sur la ligne de départ.

Les participants pourront choisir la taille du maillot au moment de l'inscription en ligne et jusqu'à la date indiquée. Passé ce délai, les coureurs n'auront plus le choix de la taille.

Aucun essayage ni échange ne pourra être effectué lors du retrait des dossards.

Le nombre de maillot étant limité, les inscriptions tardives ne pourront en bénéficier.

Article 6 - Mesures d'ordre et services

La participation à l'épreuve s'effectue dans le strict respect de la réglementation de circulation sur la voie publique :

- **Code de la route** : utilisation **uniquement de la partie droite de la route, respect de la signalisation routière...**

- Le cas échéant, arrêtés préfectoraux et municipaux portant sur tout ou partie du parcours.

Le coureur qui ne respecte pas ces mesures de sécurité pourra être exclu de la course par les organisateurs.

Chaque participant doit avoir sa propre **assurance individuelle accident et responsabilité civile**.

Une assistance médicale particulière (ambulances et médecin) sera présente sur route lors de l'épreuve en liaison avec le SAMU et le PC course. Les services de secours devront pouvoir trouver rapidement les informations médicales de première nécessité concernant le participant (version papier ou n° « ICE » sur mobile).

Tous les carrefours dont la sécurité l'exige seront sécurisés par des signaleurs, jusqu'à la fin de protection de course telle que définie ci-dessous. Consulter le tableau des horaires limites au départ si nécessaire.

De nombreux motards seront répartis sur l'ensemble des 3 parcours, ils compléteront les dispositifs aux intersections et assureront la sécurité des participants entre ces points.

Assistance

Le coureur assure son propre dépannage mécanique (crevaison, bris de chaîne, de câble...).

Les voitures suiveuses sont interdites. Tout engagé ayant un véhicule personnel d'assistance sera disqualifié.

Un véhicule de direction du Véloce-Club Spinalien s'assurera de la pose des signalisations horizontales et verticales et de la bonne mise en place des signaleurs environ 30 minutes avant le passage des premiers participants. Chacun des parcours cycloportifs sera précédé par une voiture de direction et suivi par une voiture de clôture (vitesse de 24 km/h).

Un dernier véhicule, de type mini-bus avec remorque à vélo (voiture balai), sera chargé de récupérer les coureurs qui ne pourraient pas rejoindre Épinal par leur propre moyen. Vitesse de la voiture balai réglée à 20 km/h.

Les participants de la Décou'Verte, bénéficieront de la protection des signaleurs aux intersections et de la voiture balai, le cas échéant, dans la limite des places restantes dans le véhicule.

Article 7 - Respect de l'environnement

Tous les déchets (emballages alimentaires, chambres à air usagées...) seront conservés et ramenés par les coureurs dans les zones de collecte mises à la disposition des coureurs au départ, à l'arrivée et aux postes de ravitaillement. Le tri des déchets devra être appliqué à tout moment.

Tout coureur devra se conduire avec correction, dignité, hygiène et discrétion lors d'obligations d'aisance, même en pleine nature.

Article 8 - Ravitaillements et fin de protection de course

Des points de ravitaillements sont mis à la disposition des coureurs : [positions à voir sur le tracé](#).

Les participants y trouveront de l'eau et des boissons diverses et des denrées solides sucrées et salées.

Les participants ralliant les ravitaillements à une vitesse inférieure ou égale à 24 km/h ne bénéficient plus de la sécurisation des carrefours sur le reste du parcours. Ils peuvent poursuivre l'épreuve - qui est fléchée - mais doivent prendre toutes les précautions nécessaires à chaque carrefour. Ils restent suivis par la voiture balai **jusqu'à la vitesse minimale de 20 km/h.**

Article 9 – Arrivée

L'arrivée se fait au Centre des Congrès d'Épinal.

Le classement est électronique, les plaques de guidons ou de tige de selle sont équipées de puces, et devront être posées exactement tel qu'indiqué avant le départ, sans pli.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, le coureur n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur.

La ligne d'arrivée fermera à 17h. Les coureurs auront toutefois la possibilité d'arriver après cet horaire.

Article 10 – Récompenses

La remise des récompenses se déroule au Centre des Congrès d'Épinal dès 16h00.

Les résultats seront consultables en live puis sur le site internet de l'épreuve dès la fin de la course. Ils seront affichés au fil des arrivées sur la ligne d'arrivée. Ils seront ensuite partagés sur le site internet de l'épreuve <https://cyclosportive.larouteverte.fr> et sur nos réseaux sociaux le jour même.

Pour chacun des deux circuits cycloportifs:

Les trois premiers du classement scratch

Et catégories récompensées

Femmes		Hommes	
Catégories	Age	Catégories	Age
F1	17-18/30 ans	M1	17-18/30 ans
F2	31/40 ans	M2	31/40 ans
F3	41/50 ans	M3	41/50 ans
F4	51/60 ans	M4	51/60 ans
F5	61/70 ans	M5	61/70 ans
F6	71 et +	M6	71 et +
HF	Handisport Femme	HH	Handisport Homme

Article 11 - Droit à l'image

En participant à cette manifestation, le coureur accepte que l'organisation puisse utiliser son image, photo, vidéo pour la promotion de l'épreuve, du Véloce-Club Spalien (organisateur de l'épreuve) et du salon Enjoy Vélos Épinal (le Véloce-Club étant partenaire de la manifestation), sur tout support de son choix (vidéo, journaux, réseaux sociaux...).

Article 12 - Accueil et services

Retrait des dossards

Les horaires d'ouverture de l'espace pour le retrait des dossards sont les suivants :

Vendredi 1er mai de 14h00 à 19h00

Samedi 2 mai de 14h00 à 19h00

Dimanche 3 mai de 07h00 jusqu'à 1h avant le départ.

Le lieu de retrait des dossards sera précisé ultérieurement.

Une pièce d'identité sera demandée à tous les participants de l'épreuve lors du retrait.

Repas

A l'arrivée, **un repas chaud** sera servi dans l'espace intérieur du Centre des Congrès d'Épinal, point de départ/arrivée de l'épreuve.

Inclus pour les coureurs la Petite Route Verte et la Grande Route Verte inscrits avant le 28 avril 2026.

En option, car non inclus, pour les participants de la Décou'Verte.

Les accompagnants peuvent également bénéficier du même repas,

Le repas est à réserver lors de l'inscription

TARIFS

Adulte 16 €

Enfant (moins de 12 ans) 9 €

A noter : à compter du 29 avril 12h00, il n'est plus possible de bénéficier du repas, les inscriptions ne donnent plus droit à un repas coureur inclus ou en supplément.

Pour les repas inclus dans l'inscription, le club organisateur étant engagé dans la lutte contre le gaspillage, il est demandé aux participants de **confirmer** leur souhait de prendre ou non leur repas.

L'espace repas sera exclusivement réservé aux personnes inscrites.

Sanitaires : à disposition au centre des congrès sur le lieu de départ/arrivée et de restauration.

Douches : afin de pouvoir se doucher et se changer, le Palais des Sports d'Épinal sera mis à disposition des coureurs de l'épreuve. Il est situé sur le site départ/arrivée/restauration/accueil.

Parkings (centre des congrès, palais des sports, décathlon, ...) permettent de stationner au niveau du site départ/arrivée, restauration et accueil.

Hébergement

La ville d'Épinal, son Office du Tourisme et l'association des hôteliers d'Épinal offrent de nombreuses possibilités d'hébergement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y obligent.